



Maman monoparentale , quels droits a le père de mon enfant ?

Par **Sosophie**, le **16/08/2009** à **16:01**

Bonjour,

Mon bébé d'un an n'a pas été reconnu par son père à la naissance, j'ai tout assumé seule. Ce bébé a été désiré par ses deux parents pourtant son père a choisit de vivre sa vie de son côté pendant ma grossesse. Aujourd'hui son père prétextant que je l'empêche de voir son fils (ce qui est faux) veut employer des moyens juridiques pour réclamer le droit de garde. Quels sont ses droits ? Dois-je prendre un avocat ? Je pense qu'il demandera le droit de garde partagé, ce que je refuse.

Merci de me répondre.